

Inauguration du poste de refoulement de La Séguinière

Publié le 26/05/2009



La Séguinière a inauguré lundi 25 mai son poste de refoulement des eaux usées vers la station d'épuration des Cinq Ponts. Une technique de refoulement pneumatique dont la capacité reste une référence en France.

L'ancienne station d'épuration de La Séguinière a été remplacée par un poste de refoulement des eaux usées. Entré en service en septembre 2008, il donne déjà d'excellents résultats. La construction du poste de refoulement s'inscrit dans la politique de la Communauté d'Agglomération du Choletais de rénovation des stations d'épuration qui représente un budget global de 25 millions d'euros.



Un procédé original

Plutôt que de reconstruire une station d'épuration en lieu et place de l'ancienne, l'idée a été de construire un poste de refoulement à air comprimé. Il a fallu démolir l'ancienne station d'épuration, réhabiliter le site et construire le poste de refoulement. Le poste est équipé d'un dégrillage/tamissage automatique de protection. Les eaux usées empruntent une conduite de refoulement de 20 cm de diamètre sur une distance de près de 4 km, jusqu'à la station d'épuration des Cinq Ponts. Le tout est équipé de la télésurveillance et de l'autosurveillance pour le suivi réglementaire des nouvelles installations. Le résultat est presque invisible puisque tout se passe sous terre, sans bac de rétention visible de la surface.

Une référence en France

Le poste de refoulement de La Séguinière a une capacité de 110 m³ par heure. Soit la capacité en France la plus importante à l'heure actuelle... Le poste de refoulement opte pour un mode opératoire écologique puisque la canalisation qui passe sous la Moine utilise la technique de "fonçage" plutôt qu'une tranchée ouverte.

La construction du poste de refoulement a été difficile, ne serait-ce que parce que le site est situé en contre-bas de la station d'épuration des Cinq Ponts. Le montant total de l'investissement s'élève à près d'1,5 millions d'euros. Le Conseil général a participé à hauteur de 325 000 euros et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour un montant de 162 700 euros. Le système a été mis au point par la Sté UFT France.

Extrait du site de la ville de Cholet :

http://www.cholet.fr/dossiers/dossier_739_inauguration+poste+refoulement+seguiniere.html